Rapport du deuxième trimestre

30 juin 2024



La Corporation de développement des investissements du Canada



Canada Development Investment Corporation La Corporation de développement des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 30 juin 2024	9

Adresse de la Corporation

Siège social à Toronto 161, rue Bay, bureau 4540 Toronto (Ontario) M5J 2S1

Bureau d'Ottawa 50, rue O'Connor, bureau 1610 Ottawa (Ontario) K1P 6L2

Téléphone: 416 966-2221 **Site Web**: www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 15 août 2024.

Elizabeth A. Wademan Présidente et cheffe de la direction

Carlos Gallardo Chef des finances

Toronto (Ontario) Le 15 août 2024 Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 30 juin 2024 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 30 juin 2024 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre la prestation de services-conseils financiers pour un ensemble de mandats et de projets, la CDEV assume la gestion des actifs, la supervision ainsi que la responsabilité d'un groupe diversifié de sociétés (le « groupe de sociétés »). Le groupe de sociétés de la CDEV représente un actif de plus de 50 G\$ et comprend les filiales à cent pour cent suivantes :

La Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH ») détient et gère les participations minoritaires de 8,5 % du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (« Hibernia »), un champ pétrolifère au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia est exploité par la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Itée . La SGCH a été constituée en 1993 et son équipe de direction, dirigée par une présidente, à Calgary, possède une expérience de l'industrie pétrolière et fournit une expertise dans les secteurs des opérations techniques, de la commercialisation, du transport et des finances.

Canada Eldor Inc. (« CEI ») n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988.

Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») a pour principale responsabilité de fournir du financement à sa filiale, la Corporation Trans Mountain (la « CTM »). La CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant. Dotée d'une structure organisationnelle, la CTM compte environ 700 employés encadrés par une équipe de direction expérimentée.

La Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») gère le programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada et les aider à se remettre des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Établie en mai 2020, la CFUEC est dirigée par un président et chef de la direction. Les employés de la CDEV offrent des services de gestion à la CFUEC dans le cadre d'un accord de services, ainsi que des services-conseils juridiques et financiers externes. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2024 (suite)

Le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « FCC ») a été constitué en décembre 2022 avec comme mandat de faire des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne à grande vitesse et à grande échelle sur la voie de la carboneutralité. La CDEV et le FCC ont conclu une convention de gestion de placements avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») et une nouvelle filiale d'Investissements PSP, soit Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada Inc. (« GAFCC »), visant à officialiser la structure en vertu de laquelle GAFCC fournit des services de gestion des investissements à FCC. Les résultats financiers du FCC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2023.

La Corporation d'innovation du Canada (la « CIC ») a le mandat d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Constituée en février 2023, la CIC est dotée d'une équipe intérimaire qui a été mise en place pour renforcer les capacités et les processus internes de la Corporation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise sur pied intégrale de cette nouvelle entité est désormais prévue au plus tard pour 2026-2027.

La CDEV est également directement responsable de recevoir les paiements liés à la participation au bénéfice net et des ententes sur la participation aux bénéfices nets (collectivement, les « PBN ») des propriétaires du champ pétrolifère extracôtier Hibernia, ainsi que de toutes les obligations connexes aux termes d'un protocole d'entente conclu avec Ressources naturelles Canada.

La Corporation de développement des investissements du Canada

Au cours du premier semestre de 2024, la direction de la CDEV a poursuivi son mandat pour la CTM, qui consiste notamment en ce qui suit : poursuivre le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain pour protéger les investissements du gouvernement, assurer le respect des lois et règles applicables, et agir conformément à l'engagement pris par le Canada de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones. La CDEV continue de travailler avec la CTM et des conseillers financiers en vue d'obtenir le financement nécessaire pour le PARTM.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 93,0 M\$ au titre de la PBN, dont 8,6 M\$ ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la provision au titre de la PBN.

Nous n'avons pas versé de dividendes au cours des premiers semestres de 2024 et de 2023. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

Corporation Trans Mountain

Avec la mise en exploitation commerciale du réseau pipelinier élargi le 1er mai 2024, la CTM a réalisé l'agrandissement en phase avec les orientations et la priorité du gouvernement fédéral qui consistent à élargir l'accès aux marchés internationaux pour les producteurs canadiens de pétrole brut. Depuis, toutes les livraisons sont assujetties aux tarifs et aux droits du réseau élargi, et les deux pipelines transportent du pétrole brut. La CTM peut charger des cargaisons à partir de ses installations de chargement à la fine pointe de la technologie, soit au terminal maritime Westridge, où trois postes d'amarrage offrent un accès maritime au marché mondial. Par conséquent, deux mois sont présentés dans les états. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la CTM a généré des produits des activités ordinaires de 600 M\$ et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 398 M\$, comparativement à 364 M\$ et à 203 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les PCGR des États-Unis que la CTM continue

Rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2024 (suite)

d'appliquer, les produits et le BAIIA se sont respectivement établis à 521 M\$ et à 319 M\$, contre 260 M\$ et 98 M\$ pour la période comparative. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour le semestre considéré, la CTM a dépensé environ 0,9 G\$ pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 26,4 G\$ dépensé jusqu'en décembre 2023 sous la propriété de la CDEV. Au 30 juin 2024, la construction du PARTM était presque achevée, des travaux de nettoyage, de remise en état, de construction routière et de génie civil devant continuer d'être engagés pour le reste de 2024. Le PARTM a été achevé sur le plan mécanique, les travaux de soudure ayant pris fin le 11 avril 2024.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de la CTM pour le deuxième trimestre de 2024 à l'adresse www.transmountain.com.

Financière Canada TMP Ltée

Financière TMP est la société mère de la CTM et de ses entités. Jusqu'au premier trimestre de 2022, Financière TMP consentait du financement à la CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté au Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada (« EDC »), une société d'État fédérale. Certaines obligations financières réglementaires de la CTM sont également remplies par Financière TMP pour la CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada.

Le 30 juin 2024, la limite disponible aux termes de la facilité de crédit de construction était de 13,5 G\$ et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 12,6 G\$. Aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé et aucun autre paiement sur les emprunts dans le Compte du Canada n'est exigible avant l'échéance, et tous les frais d'intérêt sont payés en nature et ajoutés au capital de l'emprunt lorsque l'intérêt est exigible.

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 17 mai 2024, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 18,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 19,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. La convention de crédit consortiale vient à échéance le 31 août 2026, et les facilités incluent une garantie fournie par le gouvernement du Canada, qui a été augmentée parallèlement à la convention de crédit consortiale.

Au cours du premier semestre de 2024, le montant brut de la charge d'intérêts s'est chiffré à 978 M\$, dont une tranche de 562 M\$ a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée de vie utile du pipeline. Pour la période comparative, la charge d'intérêts brute était de 664 M\$, dont une tranche de 573 M\$ avait été incorporée. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts et des taux d'intérêt sur la facilité de crédit consortiale en 2024. Le 1er mai 2024, à la mise en exploitation commerciale du réseau élargi, les immobilisations liées au PARTM ont été transférées des « Travaux de construction en cours » à leur catégorie respective d'immobilisations corporelles, ce qui a entraîné la dotation aux amortissements et la cessation de la capitalisation des intérêts.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 35,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2024 est moins élevé de 2,6 M\$, ou de 7 %, que celui de 37,8 M\$ comptabilisé pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une diminution des produits nets tirés du pétrole brut et d'une

augmentation des charges d'exploitation et des charges d'épuisement et d'amortissement, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des pertes de change et de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la PBN, ont diminué de 5 %, pour s'établir à 71,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2024, comparativement à 75,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une diminution de 13 % du volume de vente, facteur en partie contrebalancé par une hausse de 8 % du prix moyen réalisé du pétrole et une baisse des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, les produits nets tirés du pétrole brut pour le premier semestre de 2024 s'établissaient à 78,1 M\$ [82,8 M\$ en 2023] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

Les volumes de ventes se sont établis à 0,90 million de barils de pétrole pour le premier semestre de 2024, en baisse de 13 % par rapport à 1,03 million de barils pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une diminution de 6 % du volume de production quotidien moyen de la SGCH et d'une hausse des stocks de pétrole. Le volume de production brut moyen des champs s'est établi à 66 800 barils par jour au premier semestre de 2024, une baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de baisses naturelles de production.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté (« Brent »), en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent a augmenté de 5 %, passant de 79,76 \$ US le baril au premier semestre de 2023 à 84,08 \$ US le baril en moyenne au premier semestre de 2024. En dollars américains, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a augmenté de 7 % pour s'établir à 83,77 \$ US le baril au premier semestre de 2024, reflétant l'augmentation du Brent combinée à un écart plus favorable par rapport à celui-ci. En dollars canadiens, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a augmenté de 8 % pour atteindre 113,31 \$ le baril au premier semestre de 2024, comparativement à 105,22 \$ le baril à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est relativement conforme à l'augmentation de 7 % du prix réalisé en dollars américains, étant donné que les cours de change moyens n'ont pas connu de changement important.

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 16,2 M\$ au cours du premier semestre de 2024 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia et au programme sismique 4D.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer pour les coûts liés au démantèlement d'un ancien site minier en Saskatchewan et pour les coûts d'un régime de retraite de certains anciens salariés. Un plan a été mis en œuvre dans le but de permettre le transfert des biens miniers restants au Programme de contrôle institutionnel d'ici les deux prochaines années. Au cours du premier semestre de 2024, le passif au titre de la remise en état des lieux a diminué de 0,4 M\$ en raison du règlement d'obligations, facteur contrebalancé en partie par une hausse de l'estimation des provisions. CEI détient un montant totalisant 10 M\$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de fonds dans le Trésor qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 3 M\$.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a géré la mise en œuvre du programme de CUGE pour le compte du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, y compris en retenant les services de conseillers financiers et juridiques. Le 20 mai 2020, la CFUEC a reçu une lettre de mandat et une liste de conditions du ministre des Finances détaillant l'objectif du CUGE, soit aider à protéger les emplois canadiens, aider les entreprises canadiennes à surmonter le ralentissement économique associé et éviter

les faillites d'entreprises autrement viables, dans la mesure du possible. Depuis juillet 2022, la CFUEC n'accepte plus de nouvelles demandes de prêt au titre du CUGE.

Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la CFUEC n'a pas été consolidée dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Les principaux résultats financiers de la CFUEC sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars)	2020	2021	2022	2023	Cumul annuel 2024	Total au 30 juin 2024
Engagements de prêt	320	7 108	193	-		7 621
Prêts financés	110	2 588	405	-		3 103
Participations en titres de capitaux propres ¹⁾	-	500	-	-		500
Remboursement du capital de l'emprunt	-	380	35	338	12	765
Actions privilégiées émises (rachetées)	200	2 890	-	-	(330)	2 760

¹⁾ Dans le cadre de la convention de financement avec Air Canada, la CFUEC a acheté des actions avec droit de vote de catégorie B d'Air Canada d'une valeur de 500 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2024, la CFUEC a racheté des actions privilégiées auprès du gouvernement du Canada d'une valeur de 330 M\$. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouvrés auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport financier pour le deuxième trimestre de 2024 de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

Fonds de croissance du Canada

La CDEV, par l'intermédiaire du conseil du FCC, assure la surveillance et la conformité, mais n'est pas directement impliquée dans les activités d'investissement du FCC. Le FCC émet des actions privilégiées au gouvernement en vue de financer ses investissements.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation du FCC, se reporter aux états financiers et au rapport de gestion du FCC pour le deuxième trimestre de 2024, à l'adresse www.cgf-fcc.ca. Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FCC n'a pas été consolidé dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle du FCC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Analyse du contexte commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2023, comme l'indique le rapport annuel de 2023.

Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté 17 G\$, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Étant donné que les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. La CTM a également

emprunté près de 18 G\$ auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. En date des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, il existait un risque de refinancement en raison du financement supplémentaire nécessaire pour assurer le service de la dette existante et pour satisfaire aux obligations au titre du fonds de roulement. Par la suite, cette incertitude significative a été résolue avec la mise en exploitation commerciale du réseau élargi le 1er mai 2024 ainsi que l'augmentation et la prolongation de la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, ce qui devrait fournir suffisamment de fonds à la CTM pour respecter ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

La capacité de la CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de la CTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas directement du ressort de la CTM. Le 30 novembre 2023, la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie ») a approuvé les droits provisoires préliminaires de Trans Mountain. Dès la mise en service du réseau élargi le 1^{er} mai 2024, la CTM a commencé à comptabiliser les produits en fonction de ces droits provisoires préliminaires. Les droits provisoires font actuellement l'objet d'un examen par la Régie en raison des questions soulevées par les expéditeurs, et le processus se poursuivra jusqu'au deuxième semestre de 2025.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2023 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 30 juin 2024

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, avec chiffres comparatifs du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

La CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de la CTM pour le deuxième trimestre de 2024 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 19 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de la CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats selon les normes IFRS de comptabilité ainsi que les résultats financiers de la CTM selon les normes IFRS de comptabilité, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Les produits consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2024 se sont établis à 678 M\$, comparativement à des produits de 448 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à une hausse de 240 M\$ des produits tirés du transport, contrebalancée en partie par la diminution des produits nets tirés du pétrole brut et des produits locatifs. L'augmentation des produits tirés du transport est principalement attribuable à la mise en service commerciale du PARTM le 1er mai 2024, les produits rendant compte de l'apport du réseau élargi pour une partie du trimestre seulement. Les produits nets tirés du pétrole brut ont diminué pour s'établir à 78 M\$, contre 83 M\$ pour la période comparative, en raison d'une baisse des produits tirés des ventes de pétrole brut, partiellement contrebalancée par la baisse des redevances. Les produits locatifs ont diminué de 6 M\$ en raison du rappel de deux réservoirs de stockage de Pembina aux fins d'utilisation dans le cadre des activités du PARTM et de la baisse des coûts transférables liés aux réservoirs de stockage du terminal d'Edmonton.

Le total des charges pour le semestre, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 431 M\$, comparativement à 261 M\$ pour la période comparative. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 121 M\$ de l'amortissement par suite de la mise en service des actifs du PARTM, qui ont commencé à être amortis en mai 2024. Les salaires et avantages du personnel ont également augmenté

Rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2024 (suite)

de 27 M\$, principalement en raison du nombre plus élevé d'employés après la mise en service du PARTM et de la hausse des coûts liés aux programmes d'incitation au rendement et d'avantages sociaux. Les autres charges administratives ont augmenté de 14 M\$, en raison surtout de la perte liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles et des coûts de mise hors service d'immobilisations par la CTM.

La charge d'intérêts de 418 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2024 a augmenté par rapport à celle de 91 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'intérêts brute a augmenté pour la période en raison d'un encours plus élevé de l'emprunt et d'une diminution des intérêts inscrits à l'actif après la cessation de l'incorporation des intérêts liés au PARTM à la suite de la mise en service de ce dernier en mai 2024. En outre, les commissions de garantie ont augmenté, car la garantie est à taux fixe depuis la modification de la facilité de crédit le 24 mars 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le résultat net avant impôt sur le résultat s'est établi à (160) M\$, comparativement à 109 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts et d'amortissement, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits tirés du transport.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 juin 2024 s'est établi à (2) M\$, en baisse par rapport à celui de 49 M\$ comptabilisé pour la période comparative, en raison principalement de la perte nette avant impôt de CTM pour la période considérée.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 535 M\$ au 30 juin 2024, comparativement à 321 M\$ au 31 décembre 2023, en raison surtout des flux de trésorerie d'exploitation de 371 M\$. L'augmentation des emprunts de 1,7 G\$ a été annulée par 1,8 G\$ en dépenses d'investissement en trésorerie liées aux immobilisations corporelles.

Les débiteurs se sont établis à 206 M\$, en hausse de 32 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison principalement de l'augmentation des créances clients après la mise en service du PARTM et la hausse des produits de la CTM, en partie contrebalancées par le recouvrement du produit d'assurance lié aux inondations.

Les immobilisations corporelles se sont établies à 35,1 G\$, en hausse de 1,3 G\$ depuis la clôture de l'exercice, en raison principalement des dépenses d'investissement de 1,6 G\$, y compris les intérêts inscrits à l'actif liés au PARTM, déduction faite de la charge d'épuisement.

Les fournisseurs et autres créditeurs de 633 M\$ ont diminué de 396 M\$ depuis le 31 décembre 2023, du fait essentiellement d'une baisse des dépenses d'investissement de la CTM et des retenues de garantie liées à la construction du PARTM.

Les emprunts à long terme ont augmenté, passant de 33,0 G\$ à 35,0 G\$ à la fin de l'exercice, en raison du montant de 1,7 G\$ prélevé sur la facilité de crédit consortiale et des intérêts payés en nature de 0,4 G\$ ajoutés au solde de l'emprunt à EDC. Les intérêts à payer sur la dette à long terme ont augmenté, passant de 63 M\$ à la fin de l'exercice à 84 M\$ au 30 juin 2024, du fait de la hausse des commissions de garantie à payer par rapport à l'exercice précédent en raison de l'accumulation des commissions de garantie à payer à l'échéance.

La provision non courante au titre des obligations de démantèlement a diminué, passant de 642 M\$ au 31 décembre 2023 à 600 M\$ au 30 juin 2024, en raison d'une hausse du taux d'actualisation utilisé au cours de la période, facteur en partie contrebalancé par les entrées liées au PARTM.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024

(non audité)

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs	2021	2020
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	534 895	\$ 321 331 \$
Placements à court terme	105 378	63 808
Clients et autres débiteurs (note 17)	206 096	173 915
Impôt sur le résultat recouvrable	3 144	2 196
Autres actifs courants	156 683	28 190
Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures	2 041	1 809
Actifs non courants :	1 008 237	591 249
Immobilisations corporelles (note 5)	25 000 240	22 740 725
Placements détenus au titre d'obligations futures	35 069 319	33 740 735
Tráconomic coursias à rectrictions (note 4)	165 454	132 464
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	10 364	15 463
Placements soumis à restrictions	113 661	105 428
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	68 674	60 529
Autres actifs (note 7)	259 005	283 821
	35 686 477	34 338 440
	36 694 714	\$ 34 929 689 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	633 295	
Partie courante des obligations locatives (note 6)	12 578	19 874
Partie courante de la provision au titre de la participation au bénéfice net		
(« PBN »)	-	5 000
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement		
(note 9 a) et b))	3 351	4 193
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	1 933	1 680
Autres passifs courants (note 8)	191 024	61 342
D "	842 181	1 121 704
Passifs non courants :		
Emprunts (note 10)	35 034 483	32 975 494
Intérêts à payer sur la dette à long terme	83 974	62 671
Impôt sur le résultat différé	679 674	694 995
Provision au titre des obligations de démantèlement (note 9 a) et b))	599 941	641 749
Obligations locatives (note 6)	67 056	54 617
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	832	1 524
Obligation au titre des prestations définies	56 917	58 285
Autres passifs non courants	134 895	67 708
Capitally propres	36 657 772	34 557 043
Capitaux propres : Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Réserve au titre de la PBN (note 11)	110 550	27 731
Déficit accumulé	(1 568 822)	(1 410 993)
Cumul des autres éléments du résultat global	49 738	30 909
Carrai acc dation diomonto da roballat giobal	(805 239)	(749 058)
	36 694 714	
	JU U34 1 14	ψ 5+ 323 003 Φ

Engagements (note 15) Éventualités (note 16)

	Many		0	
Au nom du Conseil :	01	, administrateur	1	, administrateu

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres c 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Produits :				
	401 144 \$	165 847 \$	566 952 \$	326 798 \$
Produits tirés du transport (note 14) Produits nets tirés du pétrole brut (note 13)	26 612	47 532	78 093	320 796 ф 82 778
, , ,	15 394		29 384	35 244
Produits locatifs (note 14)		17 483		
Autres produits	1 772 444 922	2 529 233 391	4 022 678 451	3 346 448 166
Autres produits :	444 922	200 091	070 431	440 100
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement	344	495	594	810
Profits de change	360	680	1 462	1 093
	445 626	234 566	680 507	450 069
Charges:				
Épuisement et amortissement (notes 5 et 6)	152 895	37 382	191 437	70 608
Charges d'exploitation du pipeline (note 14)	64 487	50 097	115 037	107 981
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut				
(note 13)	4 432	6 896	14 015	13 016
Salaires et avantages du personnel	42 193	26 422	79 206	52 235
Honoraires professionnels	6 011	4 016	10 392	8 713
Pertes de change	151	1 093	312	2 037
Variation de la provision au titre de la remise				
en état d'un site (note 9)	(7)	(13)	258	(84)
Autres charges administratives	18 581	6 197	20 129	6 475
	288 743	132 090	430 786	260 981
Charges financières (produits financiers) :				
Charge d'intérêts (note 10)	353 626	54 220	418 084	90 716
Produit d'intérêts	(8 427)	(9 732)	(18 346)	(19 117)
Désactualisation des obligations				
de démantèlement (note 9)	5 252	4 813	10 279	8 915
	350 451	49 301	410 017	80 514
Résultat net avant impôt sur le résultat	(193 568)	53 175	(160 296)	108 574
Impôt sur le résultat :				
Exigible	6 523	9 711	16 281	15 941
Différé	(32 072)	16 671	(18 748)	32 680
	(25 549)	26 382	(2 467)	48 621
Résultat net	(168 019) \$	26 793 \$	(157 829) \$	59 953 \$
	((/ 1	,
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement				
en résultat net				
Écart de conversion	2 856	(5 662)	9 484	(5 857)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Réévaluations des obligations au titre				
des prestations définies	1 694	(4 984)	9 345	(4 984)
	4 550	(10 646)	18 829	(10 841)
	- 550	(10 040)	10 029	(10 041)
Résultat global	(163 469) \$	16 147 \$	(139 000) \$	49 112 \$

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres o 30 juir	
	2024	2023	2024	2023
Capital social				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net				
Solde à l'ouverture de la période	66 633	54 298	27 731	5 463
Provision/paiements au titre de la PBN	-	_	(1 528)	_
PBN reçue	43 917	43 881	84 347	92 716
Dividendes	-	-	-	-
Solde à la clôture de la période	110 550	98 179	110 550	98 179
Déficit accumulé				
Solde à l'ouverture de la période	(1 400 803)	(449 878)	(1 410 993)	(483 038)
Résultat net	(168 019)	26 793	(157 829)	59 953
Dividendes	-	-	-	
Solde à la clôture de la période	(1 568 822)	(423 085)	(1 568 822)	(423 085)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde à l'ouverture de la période	45 188	49 541	30 909	49 736
Autres éléments du résultat global	4 550	(10 646)	18 829	(10 841)
Solde à la clôture de la période	49 738	38 895	49 738	38 895
Total des capitaux propres	(805 239) \$	317 284 \$	(805 239) \$	317 284 \$

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres 30 ju		Semestres 30 ju	
-	2024	2023	2024	2023
		(Note 20)		(Note 20)
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation :				
Résultat net	(168 019) \$	26 793 \$	(157 829) \$	59 953 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Épuisement et amortissement	152 895	37 382	191 437	70 608
Perte (profit) à la décomptabilisation d'actifs	11 151	1 121	11 151	1 350
Charge d'impôt sur le résultat	(25 549)	26 382	(2 467)	48 621
Produit d'intérêts	(8 427)	(9 760)	(18 346)	(19 117)
Intérêts non inscrits à l'actif impayés	199 181	53 391	261 911	88 213
Variation nette des prestations définies	1 512	92	2 171	(832)
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un				
site	(7)	(13)	258	(84)
Désactualisation des provisions	5 252	4 813	10 279	8 915
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	905	577	1 808	1 136
Paiement au titre des obligations locatives, portion				
en intérêts	(905)	(551)	(1 808)	(1 076)
Intérêts reçus	9 718	9 140	18 853	18 140
Provisions réglées	(1 777)	(953)	(3 262)	(2 092)
Impôt sur le résultat payé	(9 902)	(7 348)	(17 297)	(14 953)
	166 028	141 066	296 859	258 782
Variation des éléments hors trésorerie du fonds				
de roulement (note 12)	41 388	(36 896)	74 096	(22 840)
	207 416	104 170	370 955	235 942
Activités de financement :				
Produit des emprunts	700 000	2 520 000	1 675 000	4 890 000
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(14 516)	(372)	(14 660)	(6 883)
Remboursements versés au titre de la PBN	-	-	(6 528)	-
PBN reçue	43 917	43 881	84 347	92 716
Paiement au titre des obligations locatives, portion en capital	(8 297)	(10 287)	(12 142)	(19 470)
	721 104	2 553 222	1 726 017	4 956 363
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(721 135)	(2 757 447)	(1 831 409)	(5 126 809)
Produit d'assurance	1 265	- -	34 842	2 505
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(3 881)	(4 239)	(6 581)	(7 326)
Acquisition de placements à court terme	(105 082)	-	(105 082)	(56 828)
Vente de placements à court terme	63 005	-	63 005	31 803
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	788	2 700	5 099	77 594
Acquisition de placements soumis à restrictions	(5 020)	(6 055)	(12 621)	(7 871)
Variation de placements détenus au titre d'obligations futures	(31 692)	37 120	(33 220)	35 586
	(801 752)	(2 727 921)	(1 885 967)	(5 051 346)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	788	(1 211)	2 559	(1 223)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	127 556	(71 740)	213 564	139 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	407 339	521 382	321 331	309 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture				
de la période	534 895 \$	449 642 \$	534 895 \$	449 642 \$
Représenté par :				
Trésorerie	534 895 \$	449 642 \$	534 895 \$	449 642 \$
Équivalents de trésorerie	-	-	-	-
	534 895 \$	449 642 \$	534 895 \$	449 642 \$

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se chiffrait à 284 118 \$ et à 561 592 \$, respectivement (164 045 \$ et 264 511 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2023).

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (la « CTM ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). Le Fonds de croissance du Canada (le « FCC ») et la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») ne sont pas consolidées.

Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015-1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 161, rue Bay, bureau 4540, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Financière Canada TMP est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CTM est une société d'État non mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

La CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL ») et le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget »). Le 1^{er} mai 2024, Trans Mountain a commencé l'exploitation commerciale du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « PARTM »), ce qui a fait passer la capacité du réseau TMPL d'environ 300 000 b/j à environ 890 000 b/j. Collectivement, le pipeline nouvellement construit et le pipeline initial font partie du réseau pipelinier élargi (le « réseau élargi »).

Financière TMP est la société mère de la CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à la CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 10 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Elle est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. En 1988, CEI a vendu la quasitotalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. À la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations restantes de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient actuellement une participation directe de 5,67 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Itée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020-305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par la ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 décembre 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022-1269) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandat, des décisions en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022-1272) donnée à la filiale.

Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada inc. a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. Il a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront des investissements substantiels du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie du Canada rapidement et à grande échelle jusqu'à zéro émission nette. Comme il a été annoncé dans le budget de 2023, le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. Une filiale à cent pour cent d'Investissements PSP, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc., agit à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC. Les résultats du FCC étaient intégrés dans ceux de la CDEV jusqu'au 16 novembre 2023.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-0039) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent et prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La CIC a reçu le mandat de maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise en œuvre complète de la CIC était prévue au plus tard en 2026-2027.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board et applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 15 août 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, comme il est indiqué dans les méthodes comptables ci-dessous, sauf si les normes IFRS de comptabilité le permettent et sauf indication contraire dans les présentes notes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1er janvier 2024, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel attendu.

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (I'« IASB ») et présentées dans le Manuel de CPA Canada sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice considéré et ont été adoptées en date du 1er janvier 2024 conformément aux dispositions transitoires applicables.

i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives

Les modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est basé sur les droits qui existent à la date de clôture, précisent que le classement n'est pas modifié par les attentes à l'effet que l'entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif, expliquent que des droits n'existent que si les clauses restrictives sont respectées à la date de clôture et précisent que le règlement s'entend du transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications portent également sur le classement (courant ou non courant), la présentation et les informations à fournir des passifs pour lesquels le droit d'une entité de reporter le règlement pour au moins douze mois est assujetti au respect de conditions par l'entité après la date de clôture. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 w) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. Trésorerie soumise à restrictions

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM au titre des coûts d'abandon futurs	457 \$	5 981 \$
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM à titre de garantie	750	750
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	9 157	8 732
	10 364 \$	15 463 \$

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

			Actifs de mise	
			en valeur	
	Travaux de		du pétrole, installations	
	construction		de production et	
	en cours	Pipeline	siège social	Total
Coût		·		
Solde au 1er janvier 2023	20 499 855 \$	3 672 398 \$	561 284 \$	24 733 537 \$
Entrées	9 902 541	-	24 097	9 926 638
Transferts	(69 657)	69 657	-	-
Ajustements de démantèlement	-	108 875	17 584	126 459
Décomptabilisation	-	(4 036)	-	(4 036)
Variations des cours de change	(103)	(6 804)	-	(6 907)
Solde au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 840 090 \$	602 965 \$	34 775 691 \$
Entrées	1 550 899	-	16 145	1 567 044
Transferts	(31 141 948)	31 141 948	-	-
Ajustements de démantèlement	·	(44 247)	(7 612)	(51 859)
Décomptabilisation	-	(14 849)		(14 849)
Variations des cours de change	220	10 364	-	10 584
Solde au 30 juin 2024	741 807 \$	34 933 306 \$	611 498 \$	36 286 611 \$
Épuisement et amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	- \$	427 472 \$	483 967 \$	911 439 \$
Épuisement et amortissement	<u>-</u>	105 173	21 154	126 327
Décomptabilisation	_	(1 642)	_	(1 642)
Variations des cours de change	_	(1 168)	-	(1 168)
Solde au 31 décembre 2023	- \$	529 835 \$	505 121 \$	1 034 956 \$
Épuisement et amortissement	_	172 055	12 088	184 143
Décomptabilisation	-	(3 586)	-	(3 586)
Variations des cours de change	-	`1 779 [´]	-	`1 779 [°]
Solde au 30 juin 2024	- \$	700 083 \$	517 209 \$	1 217 292 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 310 255 \$	97 844 \$	33 740 735 \$
Au 30 juin 2024	741 807 \$	34 233 223 \$	94 289 \$	35 069 319 \$
7 ta 00 jani 202 i	7-1 007 ψ	0.200220 ψ	3 - 200 ψ	σο σοσ στο φ

Le 1^{er} mai 2024, à la mise en exploitation commerciale du réseau élargi, les actifs du PARTM ont été transférés des « Travaux de construction en cours » à leur catégorie respective d'immobilisations corporelles, ce qui a entraîné la dotation aux amortissements et à la cessation de la capitalisation des intérêts.

Des coûts de construction continuent d'être engagés pour le PARTM relativement aux travaux de nettoyage, de remise en état, de construction routière et de génie civil qu'il reste à faire. Les travaux de construction en cours liés au PARTM s'élevaient à 84,9 M\$ au 30 juin 2024, comparativement à 29,7 G\$ au 31 décembre 2023, et les travaux de construction en cours liés aux dépenses en capital du réseau de pipelines existant s'élevaient à 93,8 M\$ au 30 juin 2024, comparativement à 79,2 M\$ au 31 décembre 2023.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, des intérêts inscrits à l'actif de 140 392 \$ et de 561 815 \$ ont été inclus dans les entrées aux travaux de construction en cours – pipeline, respectivement (312 412 \$ et 573 293 \$ pour les périodes correspondantes de 2023).

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles (suite)

Au 30 juin 2024, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et aux installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluaient des coûts de mise en valeur futurs de 516 030 \$ (532 200 \$ au 31 décembre 2023). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 9, « Provisions ».

À chaque date de clôture, la Corporation évalue ses UGT afin de déceler des indices de dépréciation ou lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures, autres que les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que les pertes de valeur n'existent plus ou ont diminué.

UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole

Aucun indice de dépréciation n'a été relevé pour l'UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été requis.

UGT du pipeline

Au 30 septembre 2023, la Corporation a identifié des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline et a effectué un test de dépréciation qui a entraîné la radiation de la totalité du solde du goodwill. Aucune dépréciation des immobilisations corporelles n'a été constatée par suite du test de dépréciation effectué à cette date. Au 31 décembre 2023, la Corporation a relevé des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline en raison de l'augmentation des coûts de construction et des retards dans la mise en service du PARTM. Un test de dépréciation a été effectué, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour un complément d'information.

Aucun changement important n'a été apporté aux activités existantes de la CTM ou à la construction du PARTM, ce qui indiquerait une dépréciation. Par conséquent, au 30 juin 2024, aucun test de dépréciation n'était requis.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2032. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2104.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 30 juin 2024.

État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
31 décembre 2022	22 102 \$	60 006 \$	82 108 \$
Entrées	3 635	949	4 584
Modifications de contrats de location	6 676	2 870	9 546
Incitatifs	-	(547)	(547)
Amortissement*	(15 346)	(19 784)	(35 130)
Change	(32)	-	(32)
31 décembre 2023	17 035 \$	43 494 \$	60 529 \$
Entrées	5 710	-	5 710
Modifications de contrats de location	10 701	807	11 508
Amortissement*	(4 594)	(4 527)	(9 121)
Change	48	-	48
30 juin 2024	28 900 \$	39 774 \$	68 674 \$

^{*} Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 4 908 \$ et de 15 125 \$, respectivement, pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Obligations locatives, solde d'ouverture	74 491 \$	98 010 \$
Entrées	5 710	4 584
Modifications de contrats de location	11 508	9 546
Charge d'intérêts	1 974	4 265
Paiements au titre de la location	(14 116)	(41 865)
Variations des cours de change	67	(49)
Obligations locatives, solde de clôture	79 634 \$	74 491 \$
Partie courante	12 578 \$	19 874 \$
Partie non courante	67 056	54 617
	79 634 \$	74 491 \$

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

	De 2025					
	2024	à 2028	Par la suite	Total		
Obligations locatives	19 500 \$	39 019 \$	122 359 \$	180 878 \$		

État consolidé du résultat global et tableau consolidé des flux de trésorerie :

	30 juin 2024	30 juin 2023
État consolidé du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	1 974 \$	2 111 \$
Moins les intérêts liés aux contrats de location inscrits à l'actif	(166)	(975)
Intérêts sur les obligations locatives, montant net	1 808	1 136
Tableau consolidé des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(14 116) \$	(20 623) \$

Bailleur

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et à des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 29 384 \$ (35 244 \$ en 2023), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Autres actifs

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Paiements qui seront recouvrés par l'intermédiaire des droits	165 084	\$ 194 171 \$
Logiciels à usage interne	39 563	36 260
Projets recouvrables	38 407	46 312
Autres	15 951	7 078
	259 005	\$ 283 821 \$

Les paiements qui seront recouvrés au moyen des droits représentent les droits prélevés sur les chargements de produits pétroliers en vrac (« DCPV ») de 165 084 \$ (194 171 \$ en 2023), qui procurent à la Western Canada Marine Response Corporation (la « WCMRC ») les fonds dont elle a besoin pour ses interventions en cas de déversements pétroliers et qui sont perçus auprès des expéditeurs en fonction du volume de matières premières transitant par la zone d'intervention maritime de la WCMRC. Les DCPV liés au PARTM seront perçus auprès des expéditeurs à même les droits, au cours des cinq années suivant la mise en service du PARTM. Des actifs des régimes de 11 134 \$ (3 814 \$ en 2023) sont inclus dans le poste « Autres » ci-dessus. Les projets recouvrables concernent les coûts des projets qui sont remboursables par des tiers.

8. Autres passifs courants

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Primes au quai	46 079 \$	41 138 \$
Coûts environnementaux à payer	9 534	9 722
Obligation au titre des prestations définies	1 850	1 870
Passifs contractuels (note 14)	121 950	213
Autres	11 611	8 399
	191 024 \$	61 342 \$

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obliga	tions de démantèleme	ent	
_	Pipeline	Puits et installations	Total	Remise en état d'un site
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	400 763 \$	106 039 \$	506 802 \$	4 131 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	575
Modifications des estimations	(1 109)	11 707	10 598	(226)
Obligations réglées	-	(3 677)	(3 677)	(1 352)
Variation du taux d'actualisation	109 984	5 877	115 861	9
Effet des variations des cours de change	(668)	-	(668)	-
Désactualisation	13 305	3 721	17 026	67
Solde au 31 décembre 2023	522 275 \$	123 667 \$	645 942 \$	3 204 \$
Provisions additionnelles	224 331	-	244 331	-
Modifications des estimations	(111 143)	403	(110 740)	-
Obligations réglées	-	(2 527)	(2 527)	(735)
Variation du taux d'actualisation	(157 436)	(8 015)	(165 451)	258
Effet des variations des cours de change	1 496	-	1 496	-
Désactualisation	8 178	2 063	10 241	38
Solde au 30 juin 2024	487 701 \$	115 591 \$	603 292 \$	2 765 \$
Partie courante	- \$	3 351 \$	3 351 \$	1 933 \$
Partie non courante	487 701	112 240	599 941	832
	487 701 \$	115 591 \$	603 292 \$	2 765 \$

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 223 207 \$ au 30 juin 2024 (224 710 \$ au 31 décembre 2023). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2048, en fonction de la durée de vie utile des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 juin 2024 selon un taux d'inflation moyen de 2,5 % (2,5 % au 31 décembre 2023) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,45 % (3,11 % au 31 décembre 2023).

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 30 juin 2024, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,39 % (3,02 % au 31 décembre 2023) était estimée à 487 701 \$ (522 275 \$ au 31 décembre 2023). Des provisions additionnelles ont été constituées pour tenir compte de la mise en exploitation du réseau élargi le 1er mai 2024. Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 11 386 000 \$ (8 820 000 \$ au 31 décembre 2023), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2023) et d'une durée de vie économique attendue de 95 ans.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de la CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 95 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

10. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de crédit de construction est utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Avec prise d'effet le 7 juin 2024, les dates d'échéance de toutes les facilités d'emprunt auprès du gouvernement du Canada ont été modifiées pour le 29 août 2027. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 30 juin 2024 :

Facilité	Total du crédit disponible au 30 juin 2024	Encours au 30 juin 2024	Encours au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants inutilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	-	29 août 2027
Construction ^{a)}	13 500 000	12 619 319	12 224 470	4,7 %	-	29 août 2027
Régie ^{3)*}	550 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2027
Total auprès du gouv	ernement	17 289 319 \$	16 894 470 \$			
Facilité consortiale modifiée	19 000 000 \$	17 745 164 \$	16 081 024 \$	variable ¹⁾	0,125 % ²⁾	31 août 2026
		35 034 483 \$	32 975 494 \$			
Présenté comme suit	::					
Non courant		35 034 483 \$	32 975 494 \$			

- 1) La CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.
- La commission d'attente était de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.
- 3) Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.
- a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de crédit de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. La CTM a conclu un financement externe le 29 avril 2022 et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de crédit de construction a été portée à 13,5 G\$. À compter de la date de paiement des intérêts du 30 juin 2022, tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de crédit de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Convention de crédit avec un consortium de prêteurs

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 17 mai 2024, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 18,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 19,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. La convention de crédit consortiale vient à échéance le 31 août 2026, et les facilités comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada, qui a été augmentée parallèlement à la hausse de la convention de crédit consortiale. Se reporter à la note 18 pour plus d'informations sur la garantie et les frais associés. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'intérêt effectif était respectivement de 6,5 % et de 6,6 % (6,2 % et 5,7 % pour les périodes correspondantes de 2023).

Aux termes de la facilité de lettres de crédit, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la CTM avait des lettres de crédit émises et en cours de 79,9 M \$ et de 69,3 M\$, respectivement. La convention de crédit consortiale permet à la CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité de lettres de crédit à la facilité consortiale.

Le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, dont 18,9 G\$ se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 G\$, à la facilité de lettres de crédit, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes le 30 juin se compose des éléments suivants :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Intérêts sur les emprunts	479 539 \$	357 345 \$	951 510 \$	651 961 \$
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	1 958	891	3 752	1 664
Commissions de garantie	10 898	6 794	21 303	7 614
Commissions d'attente	718	1 021	1 526	1 634
Intérêts sur les contrats de location	905	581	1 808	1 136
Intérêts et commissions inscrits à l'actif	(140 392)	(312 412)	(561 815)	(573 293)
	353 626 \$	54 220 \$	418 084 \$	90 716 \$

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt à inscrire à l'actif est le taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux emprunts généraux de la Corporation au cours de la période de 5,63 % (5,12 % en 2023). Le taux d'intérêt des prêts auprès du Compte du Canada était de 4,7 % et la facilité de prêt consortiale était assortie d'un taux d'intérêt variable.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Réserve au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 92 982 \$, dont une tranche de 8 635 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (100 766 \$, dont une tranche de 8 050 \$ a été éliminée, en 2023). Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, les remboursements au titre de la PBN aux propriétaires ont totalisé 7 134 \$, dont une tranche de 606 \$ a été versée à la SGCH et éliminée lors de la consolidation (néant en 2023).

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les variations des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres soldes pour les périodes closes les 30 juin se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres cl 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Clients et autres débiteurs	(97 016) \$	(6 132) \$	(32 181) \$	16 994 \$
Variation des stocks	(2 586)	783	226	443
Autres actifs courants	(129 015)	(20 189)	(128 159)	(17 446)
Charges différées et autres actifs	32 859	(9 220)	30 133	(28 067)
Fournisseurs et autres créditeurs	(123 651)	(10 647)	(392 849)	336 722 [°]
Intérêts à payer	(229 490)	(170 782)	(26 328)	21 249
Autres passifs courants	`128 029 [′]	`(24 391)	129 702	(30 973)
Autres passifs non courants	67 613	` 4 126 [′]	71 574	` 7 382 [′]
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de				
roulement	(353 257) \$	(236 452) \$	(347 882) \$	(306 304) \$
Liée aux :				
Activités de financement	95 \$	(277) \$	(47) \$	261 \$
Activités d'exploitation*	41 388	(36 896)	74 096	(22 840)
Activités d'investissement	(394 740)	(199 279)	(421 931)	328 883
	(353 257) \$	(236 452) \$	(347 882) \$	306 304 \$

^{*} Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré (note 20).

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres o 30 juii	
-	2024	2023	2024	2023
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)	(570 465) \$	(2 889 545) \$	(1 567 044) \$	(5 765 830) \$
Variation des éléments hors trésorerie liés aux				
immobilisations corporelles	(152 780)	124 730	(269 273)	623 349
Amortissement et intérêts liés aux contrats de location				
inscrits au coût de l'actif	2 110	7 368	4 908	15 672
Sorties de trésorerie liées aux dépenses				
en immobilisations corporelles	(721 135) \$	(2 757 447) \$	(1 831 409) \$	(5 126 809) \$

Les variations du passif résultant des activités de financement peuvent être classées comme suit :

	Juin 2024	Juin 2023
Solde d'ouverture	32 975 494 \$	23 326 805 \$
Variations de la trésorerie :		
Produit des emprunts	1 675 000	4 890 000
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(14 660)	(6 883)
Variation des éléments hors trésorerie	,	, ,
Intérêts payés en nature	394 849	373 803
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	3 752	1 664
Autres	48	(272)
Solde de clôture	35 034 483 \$	28 585 117 \$

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

13. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 30 juin se détaillent comme suit :

	Trimestres clo	Trimestres clos les 30 juin		os les
	30 juin			
	2024	2023	2024	2023
Ventes de pétrole brut	31 089 \$	63 716 \$	101 738 \$	108 316 \$
Moins les redevances	(4 477)	(16 184)	(23 645)	(25 538)
Produits nets tirés du pétrole brut	26 612 \$	47 532 \$	78 093 \$	82 778 \$

b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
États-Unis	31 089 \$	29 115 \$	83 502 \$	57 358 \$
Europe	-	34 601	18 236	50 958
	31 089 \$	63 716 \$	101 738 \$	108 316 \$

c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
-	2024	2023	2024	2023
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	6 057 \$	4 940 \$	11 296 \$	9 890 \$
Variation des enlèvements excédentaires (déficitaires) ⁱ⁾	(2 718)	805	226	465
Transport et transbordement du pétrole brut	1 062	1 075	2 352	2 506
Commercialisation du pétrole brut	31	76	141	155
Total des charges d'exploitation, de transport et de commercialisation	4 432 \$	6 896 \$	14 015 \$	13 016 \$

 i) Au 30 juin 2024, la Corporation était en position d'enlèvements déficitaires, ayant vendu moins de barils que le nombre produit. Les enlèvements déficitaires sont comptabilisés en tant que stocks, et un crédit correspondant est porté aux charges d'exploitation, de transport et de commercialisation.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

14. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 30 juin, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestre	es clo	os les		Semesti	Semestres clos les				
	30		30 juin							
	2024		2023		2024		2023	3		
Produits tirés du transport	401 144	\$	165 847	\$	566 952	\$	326 798	\$		
Produits locatifs	15 394		17 483		29 384		35 244			
Autres produits	1 572		1 267		3 622		1 884			
Total	418 110	\$	184 597	\$	599 958	\$	363 926	\$		
Charges d'exploitation et coûts de production du pipeline	64 487	\$	50 097	\$	115 037	\$	107 981	\$		
Salaires et avantages du personnel	40 227	Ψ	25 091	Ψ	75 697	Ψ	49 804	,		
Autres charges générales et administratives	9 087		6 585		11 630		7 524			
Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières et de l'amortissement	113 801	\$	81 773	\$	202 364	\$	165 309	\$		

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

Soldes contractuels

Les actifs sur contrat et les passifs sur contrat découlent de différences temporaires entre la comptabilisation des produits, la facturation et les encaissements. Les actifs sur contrat sont comptabilisés lorsque la facturation est postérieure à la comptabilisation des produits et que le droit de facturer au client est subordonné à un élément autre que l'écoulement du temps. Pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, aucun actif sur contrat n'a été comptabilisé. Les passifs sur contrat sont essentiellement liés à des améliorations aux immobilisations payées d'avance par certains clients, lesquelles sont ultérieurement comptabilisées dans les produits selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats conclus avec les clients, et aux surcharges d'abandon de pipeline perçues par les clients et comptabilisées dans les produits ultérieurement, lorsque les coûts d'abandon sont engagés.

Le tableau suivant présente les variation des passifs sur contrat :

	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Solde d'ouverture	65 820 \$	46 626 \$
Entrées et modifications	175 115	20 288
Virement aux produits	(49 988)	(1 094)
Solde de clôture	190 947	65 820
Autres passifs courants	121 950	213
Autres passifs non courants	68 997	65 607
	190 947 \$	65 820 \$

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Engagements

Les engagements de la Corporation au 30 juin 2024 sont résumés dans le tableau ci-après :

	Reste de 2024	De 2025 à 2028	Par la suite	Total
Services de transport et de transbordement du pétrole brut	2 353 \$	23 440 \$	9 217 \$	35 010 \$
Contrats liés au projet Hibernia	1 056	4 765	1 992	7 813
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	4 123	-	-	4 123
Autres engagements au titre de l'exploitation	23 412	283 562	885 371	1 192 345
Total des engagements	30 944 \$	311 767 \$	896 580 \$	1 239 291 \$

Autres engagements au titre de l'exploitation

Les engagements au titre de l'exploitation se rapportent principalement à des engagements visant à fournir du financement pour soutenir les communautés autochtones, à des paiements à la province de la Colombie-Britannique (la « province ») et à des paiements pour d'autres services. Les charges liées à ces engagements au titre de l'exploitation sont comptabilisées au poste « Coûts d'exploitation liés au pipeline » à mesure qu'elles sont engagées. Certains engagements comprennent une estimation des augmentations de l'indice des prix à la consommation.

Afin de respecter les conditions pour pouvoir exercer ses activités en Colombie-Britannique, la Corporation s'est engagée à effectuer des paiements à long terme à la province sur une période initiale de 20 ans. Les paiements comprennent un montant garanti annuel de 25 M\$ et un montant variable fondé sur les produits tirés du volume au comptant, jusqu'à concurrence d'un paiement combiné maximal de 50 M\$ par année. Les paiements futurs présentés dans le tableau ci-dessus représentent les montants minimaux garantis.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

En 2021, à la suite de la résiliation par la Corporation du contrat général de construction (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction pour les tronçons 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a remis à la Corporation un avis de litige relativement aux montants qu'il prétendait être impayés aux termes du contrat. Par la suite, la Corporation a entamé des discussions avec l'EGC et a accepté de payer pour certains travaux qui avaient été réalisés. Toutefois, la Corporation a avisé l'EGC qu'elle avait droit au remboursement des frais occasionnés par la résiliation. En 2022, la Corporation a remis un avis de litige à l'EGC. Les discussions entre les parties se poursuivent. Les deux parties ont formellement échangé leurs positions juridiques et ont conclu un accord de statu quo. Le montant du règlement définitif ne peut être raisonnablement estimé pour le moment.

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de la CTM et des retards dans les travaux du PARTM. La Corporation a comptabilisé un produit d'assurance total de 88,0 M\$ depuis l'événement initial en 2021. Le produit d'assurance à recevoir au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 s'élevait respectivement à néant et à 54,4 M\$. Bien que certaines réclamations comprises dans les montants comptabilisés aient fait l'objet d'un règlement définitif, il reste une réclamation pour laquelle le produit comptabilisé représente le règlement provisoire. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur des réclamations en cours ne peuvent être raisonnablement estimés.

17. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

- i. Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.
- ii. Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir une exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	30 juin 2024	31 décembre 2023	-
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	175 862	\$ 70 406	3 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	16 055	17 737	7
Compte conjoint du projet Hibernia	1 570	4 340)
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	9 621	25 297	7
Autres	2 988	56 135	5
Clients et autres débiteurs	206 096	\$ 173 915	5 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	6 903	\$ 1747	7 \$

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 30 juin 2024. La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. Le financement externe a été garanti par la CTM, comme il est décrit à la note 10. Les fournisseurs et autres créditeurs et l'impôt sur le résultat à payer sont généralement exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

i) Risque du taux de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute variation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

c) Risque de marché (suite)

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les variations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 30 juin 2024 et 2023 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC portent intérêt à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le taux CORRA ou le taux préférentiel majoré des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

	Classement	Hiérarchie	Valeur co	omptable	Juste valeur			
			2024	2023	2023 2024			
Actifs financiers								
Placements soumis à restrictions	JVRN	Niveau 2	113 661	105 428	113 661	105 428		
Passifs financiers								
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	35 034 483	32 975 494	34 368 248	32 547 762		

La juste valeur des placements soumis à restrictions est établie en fonction des prix et des données d'entrée qui sont observables pour des instruments analogues offerts sur le marché au moyen de modèles de flux de trésorerie largement reconnus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a fourni à la CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 10), en échange d'une commission comptabilisée à un taux fixe en fonction du solde impayé aux termes de la facilité consortiale. Avant le 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par la CTM conformément à la facilité consortiale. La garantie fournie a augmenté parallèlement à la hausse de la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, la CTM a engagé respectivement 10,9 M\$ et 21,3 M\$ au titre de la commission de garantie. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, la CTM a engagé respectivement 6,8 M\$ et 7,6 M\$ au titre de la commission de garantie. La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts. En plus de la modification apportée à la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, la date d'échéance de la commission de garantie à payer a été reportée au 31 août 2027 ou en cas de défaut de paiement. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la commission de garantie à payer s'établissait respectivement à 84,0 M\$ et à 62,7 M\$, et elle était comptabilisée au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 30 juin 2024, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des honoraires de gestion de 400 \$ (400 \$ au 30 juin 2023). Au 30 juin 2024, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 591 \$ (279 \$ au 31 décembre 2023).

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, de Financière TMP, du FCC (2023) et de la CIC sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

	30 juin 2024										
	CTM (PCGR des ÉU.)	Ajustements selon les IFRS		CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés			
État du résultat global											
Produits											
Produits tirés du transport	490 474	\$ 76 478 \$	1)	566 952 \$	-	-	-	566 952			
Produits locatifs	29 384	-		29 384	-	-	-	29 384			
Produits nets tirés du pétrole brut	-	-		-	71 328	-	6 765	78 093			
Autres produits	1 373	2 249		3 622	-	1 294	(894)	4 022			
Autres produits/écart de conversion	-	-		-	2 056	-	-	2 056			
	521 231	78 727		599 958	73 384	1 294	5 871	680 507			
Charges											
Dépréciation du goodwill	-	-		-	-	-	-	-			
Épuisement et amortissement	178 129	(2 615)	2)	175 514	13 166	10 255	(7 498)	191 437			
Exploitation et production	114 583	454		115 037	14 015	-	-	129 052			
Salaires et avantages du personnel	74 608	1 089	3)	75 697	797	2 712	-	79 206			
Autres charges générales et administratives et écart											
de conversion	13 169	(1 539)		11 630	768	7 616	(74)	19 940			
	380 489	(2 611)		377 878	28 746	20 583	(7 572)	419 635			
Charges financières											
Composante liée au coût des capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	460 624	(460 624)	4)	_	_	_	_	_			
Autres, montant net	467	(11 618)		(11 151)	_	_	_	(11 151)			
Désactualisation	-	(8 178)	4)	(8 178)	(2 063)	(38)	_	(10 279)			
(Charge) d'intérêts, montant net	(456 090)	189 829	4)	(266 261)	6 211	77 442	(217 130)	(399 738)			
(29-)	5 001	(290 591)		(285 590)	4 148	77 404	(217 130)	(421 168)			
Résultat net avant impôt sur le résultat	145 743	(209 253)		(63 510)	48 786	58 115	(203 687)	(160 296)			
Charge (produit) d'impôt	(35 507)	19 428	5)	(16 079)	13 612	-	(200 00.)	(2 467)			
Résultat net	. ,	\$ (228 681) \$		(47 431) \$	35 174	\$ 58 115	(203 687) \$. ,			
Autres éléments du résultat global		\$ 8 519 \$		18 829 \$	-	•	, , , , ,				
Address cicinents du resultat giosai	10010	ψ 0015 ψ		10 023 ψ	- _	Ψ 57 000 1	(07 000) (10 023 (
État de la situation financière											
Actifs											
Actifs courants	632 145	(4 000)	7)	628 145	111 502	272 934	(4 344)	1 008 237			
Actifs non courants	36 346 185	(1 515 261)	8)	34 830 924	285 969	18 409 604	(17 840 020)	35 686 477			
	36 978 330	\$ (1 519 261) \$	5	35 459 069 \$	397 471	\$ 18 682 538	(17 844 364) \$	36 694 714			
Passifs											
Passifs courants	849 937	(33 738)		816 199	15 517	14 735	(4 270)	842 181			
Passifs non courants	27 698 309	(12 711)	9)	27 685 598	134 512	17 293 106	(8 455 444)	36 657 772			
	28 548 246	\$ (46 449) \$	\$	28 501 797 \$	150 029	\$ 17 307 841	(8 459 714) \$	37 499 953			
Capitaux propres	8 430 084	\$ (1 472 812) \$	10)	6 957 272 \$	247 442	\$ 1347697	(9 384 650) \$	(805 239) \$			
		. () •		/ · - · - · •	_ · · · · · ·		, ,, ,	() (

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

	30 juin 2023											
	CTM (PCGR des ÉU.)	S	tements elon IFRS		CTM (IFRS)	ş	SGCH		Autres		Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global			-									
Produits												
Produits tirés du transport	223 723	\$ 10	03 075 \$	1)	326 798	\$	-	\$	-	\$	- \$	326 798
Produits locatifs	35 244		-		35 244		-		-		_	35 244
Produits nets tirés du pétrole brut	_		-		-		75 041		_		7 737	82 778
Autres produits	1 248		636		1 884		-		7 805		(6 343)	3 346
Autres produits/écart de conversion	-		-		-		1 884		3		16	1 903
	260 215	10	03 711		363 926		76 925		7 808		1 410	450 069
Charges												
Épuisement et amortissement	53 207		4 785	2)	57 992		12 320		296		-	70 608
Exploitation et production	108 299		(318)		107 981		13 016		-		-	120 997
Salaires et avantages du personnel	49 115		, ,	3)	49 804		767		1 664		-	52 235
Autres charges générales et administratives et écart												
de conversion	4 640		(1 371)		3 269		2 256		12 759		(5 599)	12 685
	215 261		3 785		219 046		28 359		14 719		(5 599)	256 525
Charges financières Composante liée au coût des capitaux propres de la provision pour fonds												
utilisés pendant la construction	526 298	(52	26 298)	4)	_		-		_		-	-
Autres, montant net	717		(5 173)		(4 456)		-		-		-	(4 456)
Désactualisation	-		(7 165)	4)	(7 165)		(1 717)		(33)		-	(8 915)
(Charge) d'intérêts, montant net	(99 429)	10	05 215	4)	5 786		5 574		197 285		(280 244)	(71 599)
	427 586	(43	33 421)		(5 835)		3 857		197 252		(280 244)	(84 970)
Résultat net avant impôt sur le résultat	472 540	(33	33 495)		139 045		52 423		190 341		(273 235)	108 574
Charge (produit) d'impôt	116 272	•		5)	34 034		14 587		_		-	48 621
Résultat net	356 268	\$ (2	51 257) \$		105 011	\$	37 836	\$	190 341	\$	(273 235) \$	59 953
Autres éléments du résultat global	(6 936)		(3 905) \$ '	6)	(10 841)	\$	-	\$	(21 682)	\$	21 682 \$	(10 841)
État de la situation financière Actifs	•		-						•			
Actifs courants	324 987	(*	14 069)	7)	310 918		177 710		220 579		(12 307)	696 900
Actifs non courants	31 560 924	•	,	8) 3	30 602 137	2	216 641	18	8 915 485		(18 457 485)	31 276 778
	31 885 911	,	72 856) \$	3	30 913 055	\$:	394 351	\$ 19	9 136 064	\$	(18 469 792) \$	31 973 678
Passifs		. ,	, 							•	,, ,	
Passifs courants	1 570 724	ľ	10 479)		1 560 245		29 613		15 647		(14 633)	1 590 872
Passifs non courants	21 426 813	•	,	9) 2	21 481 744		121 975	16	5 509 276		(8 047 473)	30 065 522
	22 997 537		44 452 \$		23 041 989				6 524 923	\$	(8 062 106) \$	
Capitaux propres	8 888 374	\$ (1 0 ⁻	17 308) \$ ¹	10)	7 871 066	\$ 2	242 763	\$:	2 611 141	\$	(10 407 686) \$	317 284
	31 885 911	\$ (97	72 856) \$	- :	30 913 055	\$:	394 351	\$ 19	9 136 064	\$	(18 469 792) \$	31 973 678

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

La CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les normes IFRS de comptabilité, une société mère doit préparer ses états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, la CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les normes IFRS de comptabilité. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les normes IFRS de comptabilité » et sont détaillés ci-dessous :

- 1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, la CTM applique les dispositions de l'ASC 980, Regulated Operations, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les normes IFRS de comptabilité. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, des ajustements réglementaires sont apportés pour tenir compte des écarts entre les produits tirés du transport comptabilisés conformément aux ententes de tarification ou aux ententes de transport approuvées par la Régie de l'énergie du Canada, et les droits découlant du TMPL réellement encaissés. Ces ajustements réglementaires sont annulés en vertu des normes IFRS.
- 2) L'amortissement est plus élevé aux termes des normes IFRS de comptabilité en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.
- 3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des normes IFRS de comptabilité en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.
- Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 Coûts d'emprunt. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des normes IFRS de comptabilité est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les normes IFRS de comptabilité. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les IFRS. II n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

- 5) L'impôt calculé en vertu des normes IFRS de comptabilité est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.
- 6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux normes IFRS de comptabilité diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.
- 7) Les actifs courants sont inférieurs selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des normes IFRS de comptabilité.
- 8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS de comptabilité en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de la CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les normes IFRS de comptabilité, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. La CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des normes IFRS de comptabilité.
- 9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et d'autres obligations environnementales. La CTM ne comptabilise pas ces obligations aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les normes IFRS de comptabilité. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les normes IFRS de comptabilité lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les normes IFRS de comptabilité. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le résultat net et la charge d'impôt comptabilisés.
- 10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS de comptabilité totalise 1 473 M\$ et l'incidence sur le résultat net de 2024 se chiffre à 229 M\$.

Notes annexes (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Changement apporté au classement

Certains chiffres comparatifs des états financiers consolidés résumés intermédiaires et des notes annexes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Au 31 décembre 2023, la Corporation a reclassé un montant depuis le poste « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » vers le poste « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du tableau consolidé des flux de trésorerie. Cette modification a pour but de regrouper l'incidence complète des intérêts non inscrits à l'actif impayés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Les montants comparatifs ont été reclassés à des fins d'uniformité, ce qui a entraîné une augmentation des « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » de 52 101 \$ et de 86 282 \$ et une diminution de la « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » des mêmes montants dans le tableau des flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, respectivement. Le reclassement a eu une incidence sur les montants présentés à la note 12.